

Département  
de l'HERAULT

Arrondissement  
de BEZIERS

**MAIRIE D'AGDE**

**OBJET :**

**ARRÊTÉ D'OUVERTURE  
HOTEL EVE  
AMENAGEMENT DE 3 SUITES  
DANS UN ANCIEN LOGEMENT  
TYPE "O"**

**CATÉGORIE 5E**

Direction Sécurité  
CG/JMI

**ARRÊTÉ  
N° A\_AP\_2025\_0261**

RÉPUBLIQUE  
LIBERTÉ – EGALITÉ

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le : 11/07/2025

ID : 034-213400039-20250711-A\_AP\_2025\_0261-AR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
ARRÊTÉS DU MAIRE  
DE LA COMMUNE D'AGDE**

**LE** Maire de la Ville d'AGDE,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2211-1, L.2212-1, L.2212-2 et L.2214-3,

**VU** le Code de la Construction et de l'Habitation Articles R 123.1 à 123.55,

**VU** le décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,

**VU** l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales relatives à la sécurité des personnes contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public des 4 premières catégories, complété par l'arrêté du 22 juin 1990 pour les Établissements Recevant du Public de la 5ème catégorie,

**VU** l'arrêté du 19 novembre 2001 (JO du 6 février 2002) modifié portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public,

**VU** l'arrêté municipal n°A\_AP\_2024\_0094 du 10 juin 2024 portant délégation de fonction et de signature à Madame Chantal GUILHOU, adjointe au maire déléguée au quartier du Cap d'Agde (Est et Ouest) et à la commission de sécurité,

**Considérant** l'avis FAVORABLE de la Commission de Sécurité de l'arrondissement de Béziers contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et IGH, émis le 08 juillet 2025,

**Considérant** que l'établissement Hôtel « EVE » sis impasse de Saissan au Cap d'Agde 34300 AGDE est conforme au règlement de sécurité incendie,

**Considérant** que le RVRAT n°2 – affaire n°341C2514 du bureau de contrôle ALPES CONTRÔLES en date du 27/06/2025 ne relève aucune anomalie suite aux travaux effectués,

**Considérant** que l'attestation de contrôle technique « mission relative à la solidité » des ERP effectuée par le bureau de contrôle ALPES CONTRÔLES en date du 25/06/2025 concernant la création de 3 suites dans un ancien logement n'a pas émis d'avis défavorable sur la stabilité à froid de la construction dans les conditions normales d'utilisation,

**Considérant** l'attestation du maître d'ouvrage fournie par Madame BARRUBES JOA, représentant la SAS « EVOTEL » en date du 30/06/2025 relative au PC n°34003 25 K0001,



**Considérant** que le rapport technique du SSI établi par la société NAMIXIS & SSIC le 19 juin 2025 attestant que les essais, l'installation, le fonctionnement et la documentation du système SSI sont satisfaisants,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 :

L'établissement dénommé Hôtel « EVE » classé en type O de 5ème catégorie, sis impasse de Saissan, le Cap d'Agde, 34300 Agde, est ouvert au public à compter de la notification du présent arrêté à l'exploitant.

### ARTICLE 2 :

En vertu de l'article R421-1 du code de justice administrative, la juridiction ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

### ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des Services, le Commissaire de Police, le Responsable de la Police Municipale, l'Officier Commandant du Centre de Secours Principal d'Agde, les Agents de la Force Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est transcrit au registre des arrêtés de Monsieur le Maire.

Fait à Agde,

**L'Adjointe au Maire déléguée,**

**Chantal GUILHOU**

Signé électroniquement par Chantal GUILHOU

Date de signature : 11/07/2025

Qualité : Adjointe au Maire déléguée au quartier du Cap d'Agde (Est et Ouest) et à la commission de sécurité

Transmis en Préfecture le : 11/07/2025

Notifié le :

Affiché le : 11/07/2025

Publié le :